

399325-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction de bâtiments – Bail Commercial en l'Etat Futur d'Achèvement sur l'agglomération de l'Isle d'Espagnac (16).

OJ S 111/2026 11/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: EDF SA

Adresse électronique: jean-philippe.planquois@edf.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Bail Commercial en l'Etat Futur d'Achèvement sur l'agglomération de l'Isle d'Espagnac (16).

Description: Dans le cadre de sa réorganisation, Enedis a décidé de regrouper certaines de ses activités dites mixtes (tertiaire et stockage) sur l'agglomération d'Angoulême sur un site unique, à proximité de l'axe routier la D1000. Enedis recherche ainsi : un immeuble à usage mixte (stockage et tertiaire) avec une surface de stockage extérieure à prendre à bail dans le cadre d'un BEFA permettant de répondre à ses besoins spécifiques lesquels seront précisés dans les documents de la consultation à venir. Des travaux d'aménagement des locaux pour le compte d'Enedis seront à réaliser, conformément aux documents de la consultation à venir, et ce avant la date de livraison des immeubles laquelle constitue la date de prise d'effet du BEFA.

Identifiant de la procédure: ae16543d-7b32-4b30-bd04-2136bb22e83a

Identifiant interne: AVIS021546

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'art. L.21243 et des Art. R. 21244 ainsi que des Art. R. 216121 et SV du CCP avec limitation du nombre de candidat admis à soumissionner, conformément aux dispositions des art. R.214215, R 214216 et R 214218 du CCP. (Phase de présélection régie par le présent avis de publicité à la rubrique 5.1.9 critère de sélection Autre EDF se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations (Art. R.216123 du CCP)

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature complémentaire (cpv): 70120000 Achat et vente de biens immobiliers,

70310000 Services de location ou de vente d'immeubles

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: ISLE D'ESPAGNAC

Code postal: 16340

Subdivision pays (NUTS): Charente (FRI31)

Pays: France

Informations complémentaires: Les informations complémentaires sur le lieu d'exécution du marché sont précisées à chaque rubrique 5.1.2 Lieu d'exécution.

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 7 400 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Pour répondre au présent avis de marché, les candidats doivent se manifester sur le portail d'achat d'EDF <https://pha2.edf.com> AVIS n°AVIS025437 tel qu'identifié à l'article 2.1 procédure identifiant interne et rattacher les documents demandés au présent avis de marché. Les candidats intéressés non inscrits s'autoréférenceront depuis la page d'accueil du portail d'achat sur le site <https://pha2.edf.com> l'aide du lien placé dans l'encart "Nouveau fournisseurs Se référencer" Aucun envoi par email n'est autorisé Un document intitulé « Identification des membres du groupement et répartition des prestations » est disponible dans l'espace collaboratif dédié aux fournisseurs dans le Portail Achats. Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux-ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire Celui ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements Sans préjudice de l'article L 2141 13 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux:

Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 (exclusions de plein droit) et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP (exclusions à l'appréciation de l'acheteur). Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les

sous-traitants présentés. Chaque candidat doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (attestation accessible sur le portail Achats à la remise de la candidature).

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Bail Commercial en l'Etat Futur d'Achèvement sur la commune de l'Isle d'Espagnac Département 16 (Charente), avec réalisation de travaux de construction de bâtiment tertiaire et de stockage.

Description: LOCALISATION Exigences : Enedis a décidé de lancer une consultation pour un BEFA sur la ville d'Isle d'Espagnac proche de l'accès de la déviation D1000 Particularités communes du foncier : Le foncier proposé sera en zone non inondable, en zone non humide ne sera pas dans une zone dite «SEVESO», avec le risque archéologique levé ou en cours, en zone non soumise aux Architectes des Bâtiments de France hors zone aéroport avec le moins de dénivelé possible qui permette une accessibilité aisée de nos engins en toute sécurité notamment avec les autres usagers. à proximité des grands axes de circulations. Enedis souhaite regrouper environ 100 salariés déjà présents sur différents sites d'Isle d'Espagnac et de Ruelle sur Touve sur un seul et même immeuble à usage mixte (tertiaire et activité) sur la commune d'Isle d'Espagnac à proximité de l'axe routier D1000 Il devra présenter les surfaces suivantes : - surfaces bureaux d'environ 1250 m² - surfaces Locaux techniques annexes et garages fermés d'environ 1460 m² - surfaces des abris ouverts d'environ 550 m² - surfaces de stockage extérieur d'environ 300 m² - nombre de places véhicules légers d'environ 128 places Un terrain a été identifiés par ENEDIS qui est détenu par la communauté Grand Angoulême Agglomération. Voir localisation en annexe. Les différents documents nécessaire à l'élaboration du projet seront communiqués par ENEDIS au lancement du 1er tour de la consultation. L'immeuble à construire sera conforme aux réglementations en vigueur : Code du travail et RE 2020. Il répondra également au référentiel bâtiment durable de l'entreprise ENEDIS en vigueur. L'ensemble des prescrits vous seront amplement détaillés dans le dossier de consultation. Ces surfaces sont fournies à +/-10% près par rapport aux surfaces qui seront précisées dans le règlement de Consultation à venir. Les bâtiments devront être obligatoirement neufs. La Livraison de l'immeuble (travaux d'aménagement Preneur achevés) devra intervenir dans les 24 mois suivant la signature du marché et au plus tard le 28/02/2029. La réalisation des travaux d'aménagement du Preneur sera confiée au Bailleur. Le Titulaire sera chargé par Enedis de l'ensemble des missions suivantes : • Concevoir, entreprendre et suivre l'ensemble des études qui permettent de construire les bâtiments tels que précisés dans les documents de la consultation à venir ; • Effectuer et suivre toutes les démarches administratives en étroite liaison avec Enedis ; • Réaliser les travaux Tout Corps d'Etats y compris les travaux d'aménagement du Preneur jusqu'à leur parfait achèvement tels que précisés dans les documents de la consultation à venir ; • Réaliser et suivre les actions permettant d'assurer la performance énergétique et acoustique du bâtiment et des aménagements ; • Exploiter les équipements techniques de l'immeuble tels que précisés dans les documents de la consultation à venir. Identifiant interne : AVIS025437

Identifiant interne: Lot unique

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature complémentaire (cpv): 45211350 Travaux de construction de bâtiments multifonctionnels, 45213150 Travaux de construction d'immeubles de bureaux, 70112000 Promotion de biens immobiliers à usage non résidentiel, 45213150 Travaux de construction d'immeubles de bureaux, 70310000 Services de location ou de vente d'immeubles

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: l'Isle d'Espagnac

Code postal: 16340

Subdivision pays (NUTS): Charente (FRI31)

Pays: France

Informations complémentaires: l'Isle d'Espagnac

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 10/06/2026

Date de fin de durée: 13/07/2028

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 7 400 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: CAPACITES ECONOMIQUE ET FINANCIERE Le Candidat indiquera les Chiffres d'Affaires (promotion tertiaire uniquement) en € HT des années 2023, 2024 et 2025. Il précisera son Chiffre d'affaires prévisionnel pour l'année 2026. Le Chiffre d'Affaires Annuel moyen des trois derniers exercices exigible sera au moins de 13 M €. Les Candidats devront obligatoirement fournir (original ou copie certifiée) les bilans et comptes de résultat avec leurs annexes des trois derniers exercices comptables. Les Candidats devront fournir une présentation de leur société, leur organisation, leurs activités et leur savoirfaire. Les Candidats doivent être en mesure de présenter des interlocuteurs parlant et écrivant le français dans les domaines techniques et commerciaux et connaissant parfaitement la réglementation française dans le domaine concerné. Documents complémentaires obligatoires à présenter : • KBIS ; • Le périmètre de consolidation du groupe auquel ils appartiennent (filiales et prises de participation) ; • L'organigramme de l'entité juridique du Candidat. Les Candidats doivent apporter la preuve du respect de ces conditions dans le dossier de demande de participation répondant à cet avis. En cas d'absence de preuve, la Candidature pourra être rejetée.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description du critère de sélection: CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES Le Candidat est tenu de justifier et transmettre tout document permettant d'évaluer si les exigences ci dessous sont remplies. Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Foncier Le Candidat devra fournir un titre de propriété, une promesse de vente ou un courrier de réservation d'un foncier. La démonstration de la compatibilité du projet immobilier avec les règles d'urbanisme en vigueur sur le foncier devra être remise par le Candidat dans le cadre de la consultation à venir. Equipe Le Candidat devra rassembler les compétences non exhaustives suivantes : • de bailleur/promoteur ; • d'architecte(s) et de maître d'œuvre ; • de bureau d'études tous corps d'état (y compris d'étude thermique, de performance environnementale et d'acoustique) ; • d'économiste de la construction ; • d'ordonnancement, de pilotage et coordination de travaux tous corps d'état ; • d'exploitation/maintenance des bâtiments et de leurs installations. Proposition méthodologique Le Candidat devra justifier de la pertinence de l'organisation à mettre en place pour atteindre le résultat demandé et devra pouvoir réaliser les prestations dans les délais imposés au II.3. Il doit avoir également la capacité de mettre en œuvre des moyens complémentaires, en cas d'aléas. Références réalisées Le Candidat doit fournir à minima 3 références équivalentes à l'objet du présent marché déjà réceptionnées, datant de moins de 5 ans. Chaque référence devra faire l'objet d'une fiche comprenant : • le nom et adresse de réalisation ; • le montant et la durée du marché ; • l'année de réception ; • les caractéristiques techniques de la réalisation. Les références ne faisant pas l'objet d'une fiche comprenant l'ensemble des informations ci-avant ne seront pas prises en compte. En complément des éléments exigés ci-dessus, la fourniture d'une image des projets (photo ou perspective) sera appréciée.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Peuvent soumissionner : Les Candidats en conformité avec les dispositions suivantes (article 8 de l'ordonnance de transposition du 06 juin 2005 modifiée et article 18 de son décret d'application n°2005-1308 du 20 octobre 2005) « Ne peuvent soumissionner : 1) Les Candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, 2) Les Candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 1146-1, L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, 3) Les Candidats soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les Soumissionnaires admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché, 4) Les Candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et cotisations exigibles

à cette date. Toutefois, sont considérées comme en situation régulière les Soumissionnaires qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues au présent alinéa ne peuvent être personnellement Soumissionnaires à un marché. 5) Les Candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail et qui, à la date à laquelle ils soumissionnent, n'ont pas réalisé ou engagé la régularisation de leur situation. Pour justifier qu'il n'est pas dans l'une des situations citées aux points 1) à 5) ci-avant, le Candidat doit produire une déclaration sur l'honneur datée et signée. Ces conditions sont applicables aux Candidats et à chacun des membres d'un groupement Candidat. »

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: GARANTIE FINANCIERE *La Garantie financière d'achèvement de l'immeuble délivrée par une banque ou un établissement financier, dans les mêmes formes que celles prévues aux dispositions de l'article R 261-21 b du Code de la construction et de l'habitation à fournir telle que précisée dans les documents de la consultation à venir.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: FORME JURIDIQUE DU GROUPEMENT En cas de groupement d'entreprises attributaires du marché, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci coordonne les prestations de chacun des membres du groupement et représente ceux-ci auprès d'ENEDIS. Chacun des membres du groupement est engagé pour la totalité du marché (groupement « solidaire »). Par ailleurs, un Candidat, qui proposera une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourra pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 6

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Date limite de demande d'informations complémentaires: 10/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00)

Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Description de la garantie financière: Garantie financière d'achèvement de l'immeuble délivrée par une banque ou un établissement financier, dans les mêmes formes que celles prévues aux dispositions de l'article R 261-21 b du Code de la construction et de l'habitation à fournir telle que précisée dans les documents de la consultation à venir. Assurances à justifier à la signature du marché: Assurances de responsabilités, Assurances de dommages, Assurances dommages-ouvrages.

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 13/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Tous les critères sont énoncés dans les documents de consultation

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Non autorisée

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont révisables.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : Le référé précontractuel (CPC, art 1441 1 et 1441 2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; Le référé contractuel (CPC, art 1441 3 et 1441 3 1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: EDF SA

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

Organisation qui traite les offres: EDF SA

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: EDF SA

Numéro d'enregistrement: 552081317

Département: Direction des Achats Groupe

Adresse postale: 300 Avenue PRADO

Ville: MARSEILLE

Code postal: 13008

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Point de contact: M. Jean Philippe PLANQUOIS

Adresse électronique: jean-philippe.planquois@edf.fr

Téléphone: +33 665374395

Adresse internet: <https://www.edf.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://pha2.edf.com>

Profil de l'acheteur: <https://pha2.edf.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de Paris

Numéro d'enregistrement: 17750111101763

Adresse postale: Parvis du Tribunal de Paris

Ville: Paris Cedex 17

Code postal: 75859

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: tj-paris@justice.fr

Téléphone: +33 144325151

Adresse internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Médiateur du groupe EDF

Numéro d'enregistrement: 552081317T

Adresse postale: TSA 50026

Ville: Paris Cedex 08

Code postal: 75804

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: tj-paris@justice.fr

Téléphone: +33 144325151

Adresse internet: <https://mediateur.edf.fr/mediation?id=mediateur>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 2f89770e-91ea-4a24-8a5b-72001180ad6d - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 10/06/2026 12:46:27 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 399325-2026

Numéro de publication au JO S: 111/2026

Date de publication: 11/06/2026